

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 7 décembre 2023

- Dépôt aux archives départementales des registres d'état civil
- Subvention Familles Rurales
- Demande de subvention DVD pour la Bibliothèque
- Vote tarifs 2024
- Legs de Mme SAUVAGE : répartition des revenus
- Décisions modificatives sur budgets
- Vente de terrain

Prochain conseil municipal : le 11 janvier 2024

Vœux du Maire

INVITATION

Madame la Maire Annabelle QUENTEL, les Maires-Adjoints et les Conseillers Municipaux ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux **le samedi 20 janvier 2024 à 18h30** à la salle polyvalente.

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Après-midi récréatifs :

Le prochain après-midi récréatif aura lieu le **mardi 9 janvier** à la Maison de l'Enfance et des Familles, de 14h15 à 16h. Si vous avez besoin d'être véhiculé, vous pouvez appeler le CCAS au 02.99.45.09.13



Permanences assistant social

Monsieur PIEDVACHE, assistant social au Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) de Combourg, vous propose des rendez-vous le deuxième vendredi de chaque mois dans les locaux de la Mairie de Dingé. Une permanence aura lieu le **vendredi 26 janvier** de 9h à 12h à la Mairie de Dingé. La prise de RDV se fait auprès du CDAS de Combourg au 02.90.02.77.00.

Permanence mutuelle communale

La mutuelle MUTAMI propose aux Dingéens et aux personnes qui travaillent dans la commune, une mutuelle communale à tarifs préférentiels. La prochaine permanence aura lieu, le **mardi 16 janvier** en Mairie de 10h à 11h30, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. GABORIT au 07.86.73.84.96 ou par email : anthony.gaborit@mutami.fr

Permanences en mairie : Avocat conseil



Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **lundi 29 janvier (l'après-midi)**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Recensement à 16 ans

Il est obligatoire de se faire recenser entre le jour de ses **16 ans** et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite du recensement, la Mairie vous délivrera une attestation et vous serez convié(e) à participer à la journée défense et citoyenneté. L'attestation transmise par la Mairie est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Vous pouvez vous présenter en Mairie, aux horaires d'ouverture de l'accueil (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h). Vous devez vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.



Broyat de sapins

Dans le cadre de l'opération « Broyage des sapins de Noël » vous pouvez déposer vos sapins de Noël à côté du stade de football jusqu'au 22 janvier prochain. Le sapin doit être naturel sans décoration ni neige artificielle. Les sacs à sapin doivent être retirés. Si vous souhaitez récupérer du broyat, venez avec vos contenants à partir du 26 janvier.

Inscription école publique Afin de préparer au mieux la **rentrée 2024**, si vous envisagez de scolariser votre enfant à l'école publique Anne Sylvestre l'an prochain (les enfants peuvent être inscrits à partir de 2 ans), contactez la directrice Madame LE RAY à partir du mois de janvier 2024, au : 02.99.45.02.48 ou ecole.0350221a@ac-rennes.fr. Mme LE RAY pourra vous recevoir sur rendez-vous.



Les actions des Comités

Comité lien social et solidarité

Chantons ensemble : mercredi 19 février 2024 de 15h00 à 16h30 à la salle polyvalente. Entrée libre.

Pour nos aînés et leur

accompagnateur/accompagnatrice, "Chantons ensemble" est un

moment partagé en chansons, animé par Paskell, accompagnée de René à l'accordéon. Ensuite nous dégustons ensemble un petit goûter. Venez chanter avec nous, le répertoire est large et vous pouvez faire des propositions de chansons.



Dingé bouge

APE Les P'titous (Association des parents d'élèves de l'école publique). Avec le vide-déchetterie du 11/02/2024, alliez l'utile à l'agréable : faites un geste pour la planète en réutilisant des objets encore en bon état et faites un don au profit de l'école Anne Sylvestre, pour financer les sorties et voyages des enfants. Nous vous attendons nombreux le dimanche 11/02/2024, de 10h00 à 12h00 à la déchetterie de Combourg.

Ouverture magasin gratuit de Ma P'tite Glanerie

Le magasin gratuit sera ouvert tous **les samedis** de 10h à 12h30 et **les mercredis en semaines impaires** de 15h à 17h30. Fermeture exceptionnelle du 21 décembre 2023 au 5 janvier 2024. Contact : André 06.88.94.41.32

Ecole privée Sainte Famille L'équipe pédagogique de l'école Ste Famille vous souhaite une belle année 2024. Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2022. Prenez rendez-vous au 02.99.45.01.63 avec la directrice, Mme DELAMAIRE.

Familles rurales : accueil de loisirs

A l'accueil de loisirs, les mercredis de janvier/février, nous explorerons les vastes possibilités créatives des techniques d'impression. Sur des supports variés, les enfants pourront laisser libre-cours à leurs talents artistiques et jouer avec les formes et les matières : tampons sur bois ou sur caoutchouc, patatogravure, cyanotype, monotype, gravure sur métal... les découvertes sont nombreuses !

Un autre projet nous tient à cœur pour l'année : nous rapprocher de la nature en passant des matinées à l'extérieur, et apprendre à faire avec la météo, l'environnement présent. Nous irons donc, le mercredi 07/02 matin, jusqu'au lieu-dit La Rivière, en suivant la Rigole, après le cimetière. Inscriptions via le portail familles. Renseignements : Céline Riem 06.50.50.82.18 al.dinge@famillesrurales.org

Familles rurales : à l'espace de vie sociale

Ateliers : il est toujours possible d'y participer !

♦ Ateliers théâtre impro - La cie Le temps d'une halte
Deux fois par mois, un moment collectif pour explorer son imaginaire et sa créativité, dompter sa peur du vide, et développer son plaisir du jeu théâtral. Adultes et jeunes à partir de 16 ans.

Un samedi 10h-12h30 par mois avec les comédiennes de la Compagnie et un lundi 20h-22h en autonomie.

♦ Chorale Suzanne Busson de l'Ecole Martenot propose cet atelier pour tous ceux qui veulent chanter. Le répertoire est large : du moyen âge au contemporain en passant par le jazz. Les jeudis de 20h45 à 22h.

♦ Sophrologie Avec Estelle Hazard, sophrologue
Premiers mardis du mois : 2/01 de 20h15 à 21h15, 10€ par atelier. Pour chasser le stress et la fatigue, se libérer des tensions négatives en installant le calme par la respiration, la visualisation. Inscription : 06 95 06 08 98

♦ Yoga Odile Rogerg vous accompagnera dans une pratique douce du yoga. Les jeudis de 19h30 à 20h30

♦ Café Tricot Avec Gaëlle Dubois, échanges de savoirs autour du tricot et du crochet. Un mercredi par mois de 20h à 22h, gratuit.

♦ Création couture Jeanine Duval vous accompagne pas à pas dans la réalisation de vos créations couture. Les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 20h à 23h- 5 €

♦ Permanences Numériques : découverte des outils numériques, prise en main, aide aux démarches en ligne...selon vos besoins. Avec des bénévoles animateurs : Annie, Alban et Daniel - Ouvert à tous, les mardis de 18h à 20h Sur inscription, gratuit + adhésion

♦ English conversation ! Les lundis de 20h à 21h30 : adultes et ados (lycéens) Avec Pascale Wolf, animatrice bénévole. Sur inscription, gratuit + adhésion

♦ Cycle massages bébé (0 à 1 an)

Apprenez à masser votre bébé en famille, en couple, avec vos aînés. Les massages soulagent les douleurs digestives, diminuent les pleurs et améliorent le sommeil. Différents thèmes liés à la parentalité pourront aussi être abordés selon les besoins.

- Cycle massage bébé en famille les lundis 15, 22 et 29 janvier et les 5 et 12 février de 10h à 11h30. 100€ le cycle + adhésion à l'association.

- Séance découverte offerte le samedi 2/03 de 10h à 11h30 - Sur inscription avec Mélanie LEPLET, Instructrice en massage bébé.

♦ Atelier Aromathérapie- Lundi 15/01- 20h à 22h

« Les huiles essentielles et les maux de l'hiver »

Quelles sont les règles d'utilisation des huiles essentielles, les voies d'administration, les symptômes des maux d'hiver ? 6 huiles essentielles principales seront étudiées. L'atelier pratique comprend la réalisation d'une synergie d'huiles essentielles pures qui servira de base à une utilisation en diffusion, en voie cutanée et autres ainsi que la création d'un roll-on.

Avec Régine Saudrais, formatrice en aromathérapie 15€ adhérents – 20€ non adhérents (Les produits et contenants sont fournis), sur inscription.

♦ Herboristerie pratique -Samedi 20/01- 14h à 16h30

Les vinaigres médicinaux sont utilisés depuis des siècles en cuisine ou en cure détox. Les plus connus sont

l'oxymel, le vinaigre de feu et le vinaigre des 4 voleurs, à base de vinaigre de cidre. Nous verrons quelles sont leurs propriétés, leurs compositions et réaliserons un oxymel à base de miel et de plantes aromatiques. Avec Malika, animatrice en herboristerie 20€ adhérents – 25€ non adhérents (Les produits et contenants sont fournis), sur inscription

Contact et inscriptions : 06.49.65.76.02
asso.dinge@famillesrurales.org

C.A.T.M – Veuves et Citoyens de la Paix

Le **samedi 3 février 2024** à 14H00

Assemblée générale à la salle polyvalente suivie d'une galette des rois.

Forum "Trouve ton job et des infos jeunesse"

Le **samedi 17 février** prochain aura lieu la 3^{ème} édition du Forum jeunesse « Trouve ton job » organisé par la Communauté de communes Bretagne romantique.

Une matinée dédiée aux jeunes du territoire à partir de 16 ans qui souhaitent trouver un job saisonnier, un stage ou une alternance tout en faisant le plein d'informations jeunesse ! Une trentaine d'employeurs et d'acteurs locaux seront présents pour rencontrer les jeunes, proposer des offres d'emplois mais aussi des informations sur le volontariat, le bénévolat, la mobilité internationale, le logement et plein d'autres.

Informations pratiques :

Samedi 17 février 2024 à Dingé – Salle polyvalente rue de Tanouarn, de 9h30 – 13h. Gratuit – En accès libre.

Réunion d'information Les sociétés Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), « Les Survoltés » et « Solarcoop » vous invitent le mardi 16 janvier 2024 à 19h, dans la salle polyvalente de Dingé à la réunion d'ouverture du troisième groupement d'achat de KITS photovoltaïques organisé localement par ces coopératives d'énergie citoyenne. Ces KITS de 1 à 4 panneaux PV à installer soi-même (au sol ou en toiture) vous permettront de produire et d'autoconsommer une partie de votre talon de consommation électrique de base (frigo-congélateur, VMC, Box,...). Les intérêts du groupement d'achat sont de sensibiliser les citoyens à leur consommation énergétique et de réduire leur facture d'électricité en leur proposant des KITS PV faciles à installer et à un prix accessible grâce à l'économie d'échelle et à la réduction des coûts de livraison. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Société Coopérative d'Intérêt Collectif : Les survoltés

- à l'adresse mail contact@survoltes.com
- <https://www.survoltes.com/> (inscription lettre d'info sur la page d'accueil)
- <https://www.facebook.com/survoltes/>

GROUPEMENT D'ACHAT KITS PHOTOVOLTAÏQUES PLUG AND PLAY

Réunion de présentation
Mardi 16 janvier 2024, à 19 h
Salle polyvalente de Dingé (35440)



Sensibiliser les citoyens à leur consommation électrique
Réduire la facture énergétique

Les coopératives d'énergies citoyennes **Les Survoltés/Solarcoop** vous proposent des KITS photovoltaïques en commande groupée pour couvrir une part de votre consommation de base par autoconsommation.



Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Les Survoltés »
contact@survoltes.com
<https://www.survoltes.com/>
<https://www.facebook.com/survoltes/>

Rappel : Une déclaration préalable est nécessaire.
Renseignez-vous en mairie.

Communiqués

Communauté de communes
Bretagne romantique



◆ **Le projet social de territoire :**

Depuis 2021, la Communauté de communes œuvre à la création de son projet social de territoire. Adopté en 2023, il a pour objectif d'apporter des réponses aux nouveaux défis démographiques, socio-économiques en menant une action sociale de proximité dans les communes. Le Projet Social est avant tout l'aboutissement d'une démarche participative. Des mois d'enquête, de réflexion et de travail collaboratif ont été nécessaires pour bâtir une politique de cohésion sociale de territoire. S'appuyant sur les réalités sociales de terrain, les élus, les professionnels, les institutionnels et les habitants ont ainsi pu définir ensemble des axes stratégiques d'interventions, qui sont eux-mêmes déclinés en plan d'actions. Ce projet cherche à atteindre un équilibre et une équité, entre les solidarités territoriales et les disparités locales au sein même des bassins de vie de la Bretagne romantique.

Il comprend entre autres 4 axes prioritaires : le logement, la mobilité, le numérique et le bien vivre ensemble. Pour découvrir le projet social de territoire de la Bretagne romantique en 2 minutes :

Rendez-vous sur YouTube :

<https://youtu.be/X6WzAWrfPuo>



◆ Les tarifs de l'eau évoluent au 1^{er} janvier

La Communauté de communes a en charge la production et distribution d'eau potable sur le territoire de la Bretagne romantique et a confié la gestion du service à un délégataire : SAUR. Pour faire face aux besoins d'investissements pour les années à venir et à l'inflation, les tarifs de l'eau potable évoluent au 1^{er} janvier 2024, notamment pour les plus gros consommateurs.

• Mettre fin à la tarification dégressive

Jusqu'ici, au-delà d'une consommation annuelle de 200m³ d'eau, les tarifs appliqués étaient dégressifs. Pour répondre aux enjeux autour de la préservation de l'eau potable et la sensibilisation à sa consommation, la dégressivité des tarifs doit être supprimée. Cette mesure impacte principalement les plus gros consommateurs d'eau potable, industriels notamment.

• Financer les travaux futurs

L'évolution des tarifs permet de financer à la fois le renouvellement des réseaux mais aussi la modernisation et la sécurisation des installations. Ces travaux permettent de garantir la qualité de l'eau distribuée et d'améliorer le rendement du réseau pour ainsi préserver la ressource. Les sécheresses des dernières années et le niveau bas actuel des nappes phréatiques sur le territoire alertent sur le besoin de maîtriser collectivement nos usages de l'eau.

• Répercussions de l'inflation

La hausse de l'indice de l'électricité, en partie nécessaire à la production et la distribution en eau potable, impacte fortement la part délégataire (SAUR) qui représente environ la moitié de la facture.

La combinaison de ces évolutions amène à l'application de nouveaux tarifs (+ 4,7% environ pour les consommateurs de 0 à 40m² par an, jusqu'à +15,4% pour les plus gros consommateurs). A partir du 1^{er} janvier 2024, les factures seront ajustées.

Grâce aux efforts de chacun, la Communauté de communes pourra assurer une distribution optimale de l'eau pour les habitants du territoire.

◆ **Le Solidaribus**, antenne mobile du Secours populaire français en Ille-et-Vilaine, poursuit ses permanences mensuelles. Inauguré en 2021, le Solidaribus a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales :



- Un point d'accueil et d'écoute
- Une aide alimentaire et en produits d'hygiène
- Une aide aux démarches simples
- Une aide matérielle sur demande
- Une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs
- Des livres en libre-service

Ces permanences auront lieu les vendredis : 5 janvier, 2 février, 1^{er} mars, 29 mars, 26 avril, 24 mai et 21 juin 2024. Les aides du Secours populaire sont accessibles à toute personne en situation de précarité, avec ou sans orientation d'un travailleur social.

- À **Meillac** au mobil'hom « Le Cabanou » 10h30 à 12h
- À **Québriac** salle polyvalente La Nouasse 13h30 à 15h
- À **Pleugueneuc** dans la salle communale 15h30 à 17h

Contact : solidaribus@spf35.org - 02 90 02 78 83.

Le Secours populaire recherche également de nouveaux bénévoles pour contribuer à faire vivre la solidarité sur le secteur lors des passages mensuels du Solidaribus.

SMICTOM : recyclage coquilles Après le succès rencontré lors de l'édition 2022, la collecte des coquilles en déchèterie revient en 2023 avec quelques nouveautés. Cette année, la collecte aura lieu sur les 7 déchèteries du territoire, du 2 novembre au 30 mars.

L'affiche a un fond bleu avec des formes ondulées en bas. Le titre principal est 'COQUILLES ACCEPTÉES (vidées)' en lettres blanches sur un fond jaune. En dessous, une liste de coquilles acceptées : 'Bigorneaux, bulots, huîtres, moules, palourdes, Saint-Jacques...'. Une section 'DÉCHETS REFUSÉS' avec un triangle d'avertissement rouge indique les déchets non acceptés : 'Pas de crevettes et autres crustacés, carapaces de crabes, restes de mollusques, rince-doigts, citrons, serviettes en papier & autres emballages et déchets.' Les informations de contact sont : 'Site internet : www.valcobreizh.fr', 'Application mobile : «Valcobreizh et moi»', et 'Suivez-nous aussi sur :' avec des icônes de Facebook, X, YouTube et Instagram. Le logo SMICTOM VALCOBREIZH 'service public des déchets' est en bas à droite.

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite de très bonnes fêtes
de fin d'année et vous envoie ses
meilleurs vœux pour cette
année 2024 !*